

5^e édition

FORUM BIODIVERSITÉ & ÉCONOMIE

13 & 14 novembre 2024

Cité des sciences
et de l'industrie - Paris

**DOSSIER
DE PRESSE**



La mobilisation des entreprises au cœur de la transition pour la biodiversité



Crédit : Yves Leonard / Office français de la biodiversité

Alors que la COP16 sur la biodiversité vient de s'achever à Cali, le rôle des entreprises dans la préservation de la biodiversité s'impose comme un enjeu majeur. Dans un contexte de régulation accrue et de renforcement des standards nationaux et internationaux, les acteurs économiques sont appelés à adapter leurs modèles pour intégrer des pratiques durables. C'est dans ce cadre que se tiendra la 5^e édition du Forum biodiversité & économie, les 13 et 14 novembre 2024 à Paris, rassemblant entreprises, organisations et associations autour d'un fil conducteur : l'Humain au cœur de la transition et de la transformation des entreprises.

Le Forum biodiversité & économie 2024 propose, sur deux jours, une série d'ateliers et de conférences pour encourager les entreprises à intégrer la biodiversité dans leurs pratiques. Avec plus de 60 ateliers animés par plus de 40 organisations, l'événement s'articule autour de huit parcours thématiques : accompagnement territorial, activités et mutation des emplois, agroalimentaire, aménagement et foncier, finance, méthodes et outils, transformation et un parcours ultra-marin en ligne. Ces parcours explorent diverses approches pour aider les entreprises à évaluer leurs impacts et identifier des leviers d'action.

Trois séances plénières débattent des conditions de transformation en faveur de la biodiversité,

incluant des témoignages inspirants. Nouveauté de cette 5^e édition, le format « conversation stratégique » réunit penseurs et acteurs de terrain pour réfléchir aux défis actuels, comme l'intégration de la biodiversité dans la gouvernance ou l'entreprise régénérative.

L'événement sera également l'occasion de découvrir l'exposition « Nature On/Off », réalisée par ENGAGE avec BETC Fullsix. Elle propose de revisiter des œuvres d'art célèbres grâce à l'intelligence artificielle pour sensibiliser à la perte de biodiversité. Accessible en visite libre les deux jours, avec une visite guidée le 13 novembre, cette exposition invite à repenser notre relation avec la nature.

Les enjeux biodiversité et entreprises

Les scientifiques appellent à des changements transformateurs de nos modes de vie et de nos organisations socio-économiques pour préserver la biodiversité. Les entreprises, acteurs clés, ont une responsabilité particulière.

- La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité (IPBES) identifie 5 facteurs d'érosion de la biodiversité.



Sources : ONB, UICN et Ifremer



Crédit : Philippe Massit / Office français de la biodiversité

Les entreprises influencent l'érosion de la biodiversité, que ce soit par leurs opérations locales, leur chaîne d'approvisionnement mondiale ou leurs investissements. Parallèlement, elles dépendent aussi de cette biodiversité pour obtenir les ressources et services écosystémiques indispensables à leur activité, comme les matières premières, la pollinisation ou la régulation des risques naturels.

Cette interdépendance représente un double enjeu : il s'agit de réduire leurs impacts négatifs tout en explorant des modèles économiques plus durables. La biodiversité est ainsi un facteur stratégique car son

déclin constitue, selon le Forum économique mondial, le 3^e plus grand risque pour l'économie mondiale sur les dix prochaines années. Les entreprises font face à des risques directs : hausse des coûts de matières premières, adaptation aux attentes environnementales ou encore perte de financement. Toutefois, la biodiversité ouvre aussi des opportunités aux entreprises : nouveaux marchés «verts», amélioration de l'image de marque, anticipation de réglementations futures et innovation par le biomimétisme. Enfin, la mobilisation en faveur de la biodiversité est porteuse de sens et peut attirer les talents de demain.

Engager les entreprises dans une démarche robuste

Le programme Entreprises engagées pour la nature, porté par l'Office français de la biodiversité, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. Il vise à susciter des engagements concrets et à assurer la montée en puissance progressive du sujet au sein des entreprises, dans une démarche d'amélioration continue.

Il s'adresse aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité, initiées ou débutantes en matière de biodiversité.

► Qu'apporte le programme :

- **Un cadre pour l'action** permettant à l'entreprise de structurer sa démarche étape par étape et de mettre en œuvre un programme d'actions concrètes pour la protection de la biodiversité à travers le **Guide pour l'action**. Ce cadre est adapté en fonction de la taille de l'entreprise et permet de répondre aux exigences fixées par la CSRD pour les entreprises concernées.
- **Des garanties sur la robustesse de la démarche** suite à l'analyse des plans d'actions au regard des critères SMART du programme (Spécifique, Mesurable, Additionnel et pertinent, Réaliste et Temporellement encadré).
- **La participation au « Club des engagés »** permettant d'accéder à des retours d'expérience, des échanges entre pairs et intégrant les Territoires et Partenaires engagés afin de monter collectivement en compétences et de développer ses relations avec les parties prenantes.
- **Un suivi et des recommandations** dans le cadre de l'analyse des rapports de suivi à deux ans afin d'inscrire l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue.
- **Une visibilité** à travers la valorisation de l'engagement par l'Office français de la biodiversité lors des événements régionaux et nationaux (Forum biodiversité & économie, RDV Biodiversité et entreprises, etc.). L'entreprise participe ainsi au rayonnement et à l'élan d'une dynamique multi-acteurs aux côtés de l'État, des fédérations professionnelles, des têtes de réseaux, des associations, des scientifiques, etc.

► Les évolutions du programme Entreprises engagées pour la nature à partir de 2025 :

Des évolutions du programme sont en cours afin d'accompagner au mieux les entreprises :

1. **La territorialisation du programme** avec la mise en place d'une animation régionale par les Agences régionales de la biodiversité (ARB) pour les TPE et PME. Cette évolution vise à assurer une cohérence entre les plans d'actions des entreprises et les Stratégies régionales pour la biodiversité, mais aussi permettre un suivi et une animation territoriale tout en assurant une coordination nationale du programme.
2. **La mise en place d'initiatives passerelles** facilitant l'entrée dans le programme d'entreprises adhérentes ou engagées dans des démarches partenaires.
3. **Le développement d'un catalogue d'actions** pour faciliter le passage à l'action via des fiches clés en main.



© Lionel Gardes / Office français de la biodiversité

Mobiliser les chaines de valeurs du secteur agricole

L'agroalimentaire est un secteur qui est à la fois très dépendant de la biodiversité et source de fortes pressions sur elle. Il constitue l'un des principaux moteurs du changement mondial dans l'affectation des terres et de la perte de biodiversité selon le rapport mondial sur la biodiversité de l'IPBES (2019). Alors que la demande alimentaire pourrait augmenter de 50 % d'ici 2050, l'agroalimentaire représente à la fois une menace pour la nature mais aussi un potentiel crucial pour enrayer cette dégradation. Pour cela, il est essentiel de comprendre les besoins spécifiques des entreprises du secteur ou qui dépendent

des filières agricoles, en matière de soutien technique, juridique et réglementaire, et de lever les obstacles en identifiant les leviers déjà existants à l'échelle des filières. La CSRD pourrait accélérer la transformation des entreprises en faveur de la biodiversité, en définissant des indicateurs adaptés pour orienter leurs décisions stratégiques. Les ateliers du Forum biodiversité & économie permettront aux entreprises agroalimentaires engagées de partager leurs témoignages, ambitions et bonnes pratiques pour mieux intégrer la biodiversité dans leur chaîne de valeur. Le projet LIFE BIODIV'FRANCE porté par l'Office français de la

biodiversité prévoit le développement d'actions d'accompagnement avec l'appui de Noé, Solagro et la Ligue pour la protection des oiseaux qui seront présentées lors du Forum biodiversité & économie. Cela concerne notamment l'animation d'un réseau national des acteurs impliqués dans la transition agroécologique, la valorisation des connaissances et le partage d'expériences. Il s'agira aussi de doter les filières, les entreprises agroalimentaires et agricoles ainsi que les exploitations agricoles d'outils pratiques pour mettre en place des plans d'intégration de la biodiversité et assurer leur suivi.

Impliquer le secteur financier et mobiliser les financements privés

Le cadre mondial pour la biodiversité adopté en décembre 2022 (Accord de Kunming-Montréal) fixe l'objectif de restaurer 30 % des écosystèmes dégradés d'ici à 2030. De même, le règlement européen sur la restauration de la nature adopté en juin dernier impose des objectifs ambitieux pour inverser le déclin de la biodiversité. Dans ce contexte, la mobilisation des financements pour la préservation et la restauration de la biodiversité, et notamment des financements privés, est devenue indispensable. Cette problématique était au cœur des débats qui ont animé la COP16 sur la biodiversité qui s'est achevée le 1^{er} novembre dernier et qui a notamment abouti à la création du « Fonds Cali » qui sera alimenté par les entreprises. De même, l'implication du secteur financier est un levier crucial pour réduire les pressions sur la biodiversité et contribuer à sa préservation. Le contexte

réglementaire et normatif pousse à une prise en compte accrue de ces enjeux, notamment avec la loi énergie-climat qui impose aux acteurs financiers d'intégrer les risques environnementaux dans leurs décisions d'investissement.

Dans ce contexte, les certificats ou crédits biodiversité apparaissent comme des outils pour canaliser les financements privés vers des actions de restauration. Ceux-ci soulèvent de nombreuses questions et controverses avec des dimensions à la fois politiques et philosophiques liées à l'émergence d'un marché et la manière dont il peut accélérer une forme de financiarisation des modes de protection de la biodiversité en lien avec la compensation des impacts. En France, l'article 15 de la loi relative à l'industrie verte a introduit les Sites Naturels de Compensation, de Restauration et de Renaturation (SNCRR). En parallèle, de nombreuses

initiatives locales se développent, notamment via le mécénat, afin de financer des actions volontaires de préservation portées par des associations. Les ateliers du Forum biodiversité & économie dédiés à ce thème permettront de poser les débats et enjeux et mettront en avant les différents leviers de financement des actions pour la préservation et la restauration de la biodiversité.

Mesurer les impacts avec des indicateurs pertinents

Le suivi des impacts et des actions sur la biodiversité repose sur une diversité de métriques et d'outils, ce qui peut entraîner une certaine confusion pour les entreprises cherchant les mesures les plus adaptées à leur secteur. Pourtant, l'absence

d'une empreinte biodiversité standardisée, à l'image de la tonne équivalent CO₂, ne doit pas être un frein à l'action. De nombreux outils permettent de mesurer et d'évaluer la biodiversité et d'orienter les actions de réduction des impacts ou de préservation.

Appliqués à différentes échelles – qu'il s'agisse d'un site, d'un produit, d'une chaîne de valeur, en France ou à l'international – ces outils offrent des solutions pour piloter efficacement les démarches de protection de la biodiversité.

Former et faire évoluer les emplois et métiers

La prise en compte de la biodiversité dans les secteurs d'activité nécessite le développement de nouvelles compétences pour adapter les pratiques professionnelles. Cette évolution concerne non seulement les métiers directement liés à la gestion de l'environnement, tels que l'agriculture, la forêt et la pêche, mais aussi d'autres secteurs comme l'aménagement et l'industrie. Les entreprises doivent repenser leurs processus et former leurs équipes pour répondre aux exigences de la transition écologique, ce qui implique la

mise en place de formations adaptées et de modules de sensibilisation à la biodiversité.

Dans ce cadre, l'Office français de la biodiversité s'engage à structurer et à valoriser les métiers de la biodiversité. Il propose notamment une offre de formation diversifiée, incluant une centaine de sessions spécifiquement dédiées aux professionnels de la biodiversité. Pour renforcer ces actions, le projet LIFE BIODIV'France, lancé en septembre 2024 et porté par l'OFB, vise d'une part à faciliter l'accès aux métiers de la biodiversité

et d'autre part à favoriser la montée en compétences sur les enjeux biodiversité de l'ensemble des acteurs (professionnels de la biodiversité et des filières l'impactant fortement). Il est organisé en trois axes : la structuration des métiers de la biodiversité, la création de nouveaux parcours de formation dans les métiers de la biodiversité, l'intégration des enjeux de biodiversité dans les métiers en interaction avec elle. Il prévoit notamment la création d'un observatoire national des emplois liés à la biodiversité.



© Philippe Massit / Office français de la biodiversité

Afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises, le programme a été co-construit via un appel à propositions d'ateliers et grâce à l'appui de treize partenaires :



Agir pour
la biodiversité



RESPECT OCEAN



Contacts presse

Florence Barreto
06 98 61 74 85

Arthur Limiñana
06 73 69 21 96

presse@ofb.gouv.fr

www.ofb.gouv.fr

